

# SENSIBILISER LES ENFANTS AU PAYSAGE

*" L'homme habite lorsqu'il réussit à s'orienter dans un milieu et à s'identifier à lui ".  
Christian Norberg-Schulz*



**DONNER DES CLEFS DE LECTURE AFIN DE  
COMPRENDRE UN PAYSAGE**

**AMENER LES ENFANTS À DÉVELOPPER UN  
REGARD CRITIQUE SUR LEUR PAYSAGE**

**SE QUESTIONNER SUR L'ÉVOLUTION DES  
PAYSAGES**



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME  
ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE



# LA DÉMARCHE PAYSAGÈRE

## 1. LE PARCOURS-DÉCOUVERTE :

A partir des propositions des enfants, c'est la mise en place d'une promenade-découverte de la commune, accompagnée par les remarques in situ du paysagiste. Le parcours n'est pas pré-établi, il permet de faire ressortir l'image que les enfants ont de leur village. L'exercice de photographie et de croquis est la trace de cette première approche.



*Une première approche sur le terrain pour aborder le paysage avec la sensibilité de chacun.*

## 2. LA CARTOGRAPHIE :

Elle permet d'appréhender le paysage dans sa globalité, de se repérer et de s'orienter. C'est une mise à plat des observations de la promenade à travers un mode de représentation géographique.



*Le travail de cartographie*

## 3. L'APPROCHE HISTORIQUE :

Elle permet de faire ressortir les dynamiques du paysage de la commune. Une confrontation entre documents anciens et photos récentes illustre ces dynamiques. Les enfants expérimentent ainsi différentes sources d'information pour lire un paysage.

## 4. LA SYNTHÈSE SUR LE TERRAIN :

Une nouvelle sortie sur le terrain avec un nouveau travail de croquis permet aux enfants de faire évoluer leur vision et leur regard critique sur le paysage.



*La même vue à deux époques différentes pour appréhender les dynamiques du paysage.*

## 5. LA RESTITUTION, LE PARTAGE DES ACQUIS :

Au terme de ces interventions, une exposition, une plaquette, un article dans le journal scolaire, permettent aux enfants de faire la synthèse de leurs acquis et d'extraire les éléments essentiels qui fondent leur regard sur le paysage de la commune.

Une formation d'une journée encadrée par les paysagistes du CAUE permet d'impliquer et de former les professeurs pour que le thème du paysage devienne leur projet de classe. Le projet pédagogique nécessite une quinzaine d'heures réparties sur cinq demi-journées sur plusieurs mois, afin que les enfants prennent conscience de l'évolution du paysage au fil des saisons.

# DES REGARDS CROISÉS : L'EXEMPLE DES ÉCOLES DU HAUT ENTRE DEUX MERS

A L'INITIATIVE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CETTE DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE A ÉTÉ EXPÉRIMENTÉE AUPRÈS D'ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DU HAUT ENTRE DEUX MERS DANS LE CADRE D'UN JUMELAGE QUI A PERMIS DE CROISER LES REGARDS DU PAYSAGISTE, DE L'ARTISTE ET DU SCIENTIFIQUE.



Sept classes de Cycle 3 de Mongauzy, La Réole, Taillecavat, Pondaurat, Monségur, Sainte Hilaire de la Noaille et de Sauveterre de Guyenne, ont participé à ce projet sur l'année scolaire 2001/2002. Les interventions ont commencé au mois de novembre avec un étudiant de l'école d'architecture et du paysage de Bordeaux stagiaire au **CAUE** de la Gironde, les artistes de l'Association **Rencontre Pratiques Artistes Itinérants (ARPAI)** et les infirmières scolaires.

Les enfants ont présenté leur travail sous la forme d'une exposition à la fin du mois de mai où chaque classe a expliqué aux autres écoles ce qui constituait et caractérisait le paysage de sa commune.



Le jumelage est un partenariat pédagogique avec une structure artistique ou culturelle sur une période de trois ans. Il s'intègre à la procédure des projets d'école et permet une participation financière de la part de la **Direction Régionale des Affaires Culturelles** et de l'**Éducation Nationale**.



# FICHE PRATIQUE

## UN PROJET INSCRIT DANS UNE POLITIQUE TERRITORIALE

Dans le cas du Haut Entre Deux Mers, cette expérience pédagogique s'inscrit dans une démarche intercommunale de charte de paysage.

Initiée par la **communauté de communes** avec le concours du **CAUE**, cette dynamique inscrite dans la durée vise à associer développement et valorisation des identités territoriales. Elle met le paysage au coeur des politiques publiques et des actions.

Dans ce contexte l'action " sensibiliser les enfants au paysage " s'est traduite par une implication exemplaire des enfants, des enseignants et par des résultats pédagogiques très satisfaisants.

Elle a contribué à faire émerger un regard partagé, à la fois respectueux et dynamique sur le paysage et les enjeux de son évolution.

C'est une manière de mettre en débat et d'impliquer les acteurs sur la question du paysage que nous proposons aux autres pays de Gironde.



## LES ACTEURS DU PROJET

*Communauté de  
communes du Haut  
Entre Deux Mers*

**ENTRE  
DEUX  
MERS**



**Une  
terre  
en vue**

*Education Nationale  
Inspection académique  
de la Gironde*  
30, cours Luze, BP 919  
33060 Bordeaux cedex  
Tél : 05.56.56.36.00



*Conseil Général de Gironde  
Esplanade Charles de Gaulle  
33074 Bordeaux Cedex  
Tél : 05.56.99.33.33*



*DRAC Aquitaine  
54, rue Magendie  
33000 Bordeaux  
Tél : 05.57.95.02.02*



*Association Rencontre  
Pratiques Artistes Itinérants*  
21, avenue Léon Blum  
33600 Pessac  
Tél : 05.56.46.12.45

**A.R.P.A.I.**

*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et d'Environnement de la Gironde*  
140, Avenue de la Marne  
33700 Mérignac  
Tél : 05.56.97.81.89

